

En bref

Rapport d'évaluation

Juillet 2009



Implantation de l'approche École en santé
dans une école secondaire de premier cycle de la région de Laval



La démarche d'évaluation

La démarche visait à évaluer le processus d'implantation de l'approche École en santé (AÉS) dans une école pilote secondaire de Laval. L'objectif était d'identifier les ajustements possibles aux activités de promotion et de prévention.

Un accent particulier était mis sur la mobilisation du milieu ainsi que sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action de prévention des dépendances au tabac, aux drogues, à l'alcool et aux jeux de hasard et d'argent.

La démarche d'évaluation comportait cinq objectifs :

1. Déterminer les étapes de la démarche d'implantation de l'AÉS qu'accomplissent les acteurs du milieu scolaire et du réseau de la santé et des services sociaux.
2. Identifier les obstacles à l'implantation de l'AÉS.
3. Préciser les stratégies à conserver ou à modifier afin de favoriser l'implantation de l'AÉS.
4. Évaluer la pertinence de chacune des étapes propre à la démarche d'implantation.
5. Évaluer la correspondance entre les activités de l'AÉS et les objectifs de promotion et de prévention du projet éducatif de l'école.

L'évaluation du processus d'implantation de l'AÉS à l'école pilote a prévu des collectes de données par différentes méthodes, et auprès de plusieurs acteurs impliqués dans la démarche. Celle-ci est présentée dans la première partie du rapport.

Agence de la santé
et des services sociaux
de Laval

Québec

Direction de santé publique

Les recommandations

De cette évaluation résultent les recommandations suivantes :

1. Élaborer des stratégies de recrutement et de mobilisation plus efficaces

- Une équipe d'implantation doit élaborer des stratégies de mobilisation plus efficaces pour joindre le personnel, plus particulièrement les enseignants, afin de les impliquer davantage dans la démarche.
- Il est important de concevoir des stratégies qui visent la mobilisation des jeunes, des parents et de la communauté.
- Il est impératif d'évaluer si le manque de ressources financières, pour libérer les enseignants, a une incidence sur l'implantation du projet éducatif.

2. Veiller à la diffusion et au maintien de la connaissance de l'approche École en santé (AÉS)

- Il faut assurer la diffusion de la connaissance auprès de l'ensemble des partenaires du milieu. Cet exercice complète la démarche d'accompagnement auprès des principaux intervenants (personnel de direction, enseignants, parents, élèves et communauté). Cet accompagnement doit être maintenu à long terme.
- La mise à jour des connaissances de l'AÉS doit être effectuée de façon périodique auprès des personnes impliquées dans le projet éducatif.

3. Effectuer l'analyse du milieu auprès du personnel scolaire œuvrant depuis plusieurs années dans l'école et élaborer un plan d'action incluant des indicateurs de suivis

- L'animation de deux à trois groupes de discussion auprès d'enseignants œuvrant depuis plusieurs années dans l'école permettrait de comprendre leurs besoins et d'aborder les priorités à retenir.
- Les enseignants devraient être impliqués dès le début de la démarche d'implantation du projet éducatif, ce qui faciliterait leur mobilisation lors des étapes de planification et de mise en œuvre du plan d'action.
- L'élaboration d'un plan d'action ne doit pas se limiter à une série d'activités inscrites sur une ligne de temps. Ce plan doit indiquer les priorités auxquelles les activités sont rattachées, les objectifs d'intervention visés, les ressources mobilisées ainsi que les indicateurs permettant d'assurer le suivi.



4. Assurer une planification et un suivi de l'ensemble des étapes de la démarche d'implantation

- Il est important d'assurer un suivi et une rétroaction à toutes les étapes de la démarche d'implantation afin d'apporter les ajustements nécessaires.
- La présence d'un coordonnateur au sein de l'équipe d'implantation facilite la planification et le suivi des actions.

5. Définir clairement les rôles des membres de l'équipe d'implantation

- Pour assurer la mise en place du projet éducatif dans le milieu, le travail de l'équipe d'implantation suppose une compréhension claire des rôles et responsabilités dévolus à chacun. Ces aspects doivent être clarifiés tout au long du projet afin de faciliter le déploiement d'efforts cohérents pour sa mise en place dans le milieu.
- Outre un partage efficace des responsabilités et des tâches entre les membres de l'équipe, une bonne définition des rôles permet de bien identifier les responsables locaux des actions incluses dans le plan.

6. Mettre en place et respecter les procédures de fonctionnement des comités

- Il est nécessaire d'établir des procédures de fonctionnement au sein de l'équipe d'implantation et d'assurer le respect de ces procédures durant l'implantation.
- Les accompagnateurs de l'AÉS devraient fournir un soutien et un encadrement adéquat afin que les procédures de suivi de l'implantation du projet éducatif soient assurées par les responsables locaux.

7. Tisser des liens de collaboration dont les paramètres répondent aux réalités d'intervention et aux modes de travail des deux réseaux

- La collaboration intersectorielle entre les intervenants des milieux de la santé et des services sociaux et de l'éducation suppose l'arrimage des réalités d'intervention et des méthodes de travail.
- Dans la mesure où la bonne conduite du projet éducatif et sa pérennité supposent des liens de collaboration solides, les attentes et les méthodes de travail doivent être adaptées à chaque réseau.



Lors d'une rencontre de validation, d'autres recommandations ont été formulées par les acteurs de l'implantation de l'AÉS à l'école pilote. Celles-ci sont présentées dans la dernière partie du rapport.

En bref

Rapport d'évaluation

Juillet 2009

Implantation de l'approche *École en santé*

dans une école secondaire de premier cycle de la région de Laval



La version complète
du rapport d'évaluation
peut être consultée sur le site Web
www.santepublicuelaval.qc.ca,
dans les sections
« École en santé » et « Avis et publications ».



En collaboration avec ses partenaires :

Agence de la santé
et des services sociaux
de Laval



Direction de santé publique



COMMISSION
SCOLAIRE DE LAVAL

Centres de santé et de services sociaux
de Laval